PRIX,—QUATRE SOUS. Quebec, 12 Novembre, 1842. Vol. 4.—No. 30.

COURAGE CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRÈS.
GAITÉ. — SANTÉ. — BIEN-ETRE. — SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le veut.

Imprimé et Publié par { N. AUBIN, *Rédacteur.* / Wm. H. ROWEN, *Imprimeur.* } No. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année qui est, se compose de 26 numéros et se divise en trimestres de 24, âges pour l'abonné.—Le Prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement d'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province. Toutes communications, demandes ou réclamations devront être affranchies.—On insère *gratuitement* tous les articles d'utilité et d'intérêt publics ; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rémunération de 2 sous par ligne.

Prix des Annonces. *Première insertion*, 6 lignes et au dessous, une demi piastre.—Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. *Chaque insertion subsequente* se fait au moins des prix ci-dessus.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.

PRIMES. On donne le journal *gratis* aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux encanteurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille *gratis*.

Mélanges Littéraires.

La mère en permettra lecture à ses fils.

PONCE PILATE A VIENNE.

Suite.

Ces menaces n'eurent pas de suite ; Pilate, la tête baissé et le geste suppliant, traversa la foule et parvint au haut de la rue Quirinale. Là, une autre scène l'attendait.

Une porte était ouverte ; il crut reconnaître la maison d'Albinus, elle ressemblait à toutes les maisons voisines, et il entra précipitamment, fermant la porte derrière lui.

Un cri foudroyant le glaça de terreur ; il entendit son nom prononcé devant lui, et il se bouscha les oreilles avec ses mains.

Le maître et sa famille travaillaient à des ouvrages de vannerie sous le péristyle intérieur appelé *impluvium*. En voyant entrer Pilate, le maître l'avait reconnu, car il savait le nom trop célèbre de l'étranger arrivé la veille en exil dans la cité de Vienne. Pilate ! Pilate ! s'était-il écrié ; et les femmes et les enfans, laissant tomber leurs tresses d'osier, avaient répété ce nom horriblement couvert de sang de Dieu. C'était *une famille chrétienne*.

Pilate leur demandait asile, mais on ne le comprenait pas ; il parlait un latin mêlé d'hébreu à des Gaulois albinoroux. Cependant, comme le nom d'Albinus revenait souvent dans sa supplique, le père de famille fit signe aux femmes et aux enfans de s'asseoir, et comme s'il se fut souvenu de quelque divin précepte recueilli la veille dans un lieu secret de prédication, il s'approcha de Pilate avec une physionomie calme, ouvrit la porte de sa maison, et lui désigna du doigt la demeure de son voisin Albinus. Pilate traversa la rue et entra chez son ami.

Albinus avait été séparé violemment par la foule de son compagnon de promenade ; peut-être même avait-il été ravi de trouver une favorable occasion de s'écarter d'un homme dont l'intimité pouvait le compromettre en public. Quoi qu'il en soit, le prudent Albinus regarda passer le préteur, fit bonne contenance de courtisan, eut *vingt impropères* et loua la cure magnifiques de l'escorte prétorienne et la beauté des chevaux. Après il s'acheminea vers sa maison, où il trouva son ami dans les convulsions du désespoir.

—Je suis reconnu, s'écria Pilate en voyant Albinus : les petits enfans me désignent du doigt sur le chemin. Oh Albinus ! souviens-toi que nos lèvres d'adolescens se sont murmuré des paroles d'amitié ; souvien-toi que nous nous sommes assis aux mêmes banquets, que nos coupes se sont unies dans les mêmes libations. Souviens-toi de tout cela, et protège-moi de l'ombre inviolable de ton laurier domestique ; je me réfugie sous les ailes de la sainte hospitalité.

Albinus fut ému : il bégaya quelques mots ; il prit une des mains de Pilate et la serra.

—Il y a donc des chrétiens à Vienne ? demanda Pilate en tordant ses bras au-dessus de son front.

—Oh ! n'y en a-t-il pas partout ? dit Albinus, excepté dans nos temples ; tu redoutes donc bien ces gens-là ?

—Oh ! oui, oui, je les redoute ; je redoute tout le monde, Juifs, Romains, païens, tous me sont terribles et odieux. Les Romains voient en moi un homme criminel tombé dans la disgrâce de César, les Juifs le prêtre sul sévère qui les a persécutés, les chrétiens le bourreau de leur Dieu.

—De Jour Dieu ! de leur Dieu ! les impies !

—Albinus ! garde-toi de ta langue.

—Ils adorent comme un Dieu ce Jésus le Nazaréen, né dans une étable, et mort sur une croix ?

—Ils ne l'adoreraient pas s'il eût vécu sur des trône de pourpre, et s'il eût reçu des sous des pommes d'or....Albinus, je vais soupeter ma vie au tribunal de ton amitié ; tu vas voir si je suis digne de l'hospitalité que tu me donnes.

—Pilate s'assit sur une escabelle, et dit :—Donne, Albinus, qu'on ferme les portes, et que l'esclave veille sur le seuil, comme si la jeune vierge venait de recevoir le fruit de linbre de coing des mains de son époux. L'oreille de César est ouverte partout. Ecoute, maintenant, Albinus, tous mes malheurs viennent de la mort de cet homme, le Nazaréen ; Tibère m'a maudit à cause de lui ; Caligula m'exile encore à cause de lui : car cette audace des chrétiens qui invoquent l'empire a *commencé au pied du Calvaire*. Si Jésus n'eût pas été mis à mort, la secte de ses disciples n'eut franchi la mer de Césarée et l'eau du Jourdain. C'est la mort d'un homme qui a fait tant de martyrs. Mais la nouvelle je empêcher, moi cette mort ? Lorsque je partis pour succéder à Valerius Gratus, Séjan me fit rappeler au Palatin, et me donna ses instructions. " La politique romaine, me dit-il, est connue de toi ; peu de paroles te suffisent. La Judée est un beau pays ; après l'avoir conquise par les armes, il faut en achever la conquête par une prévoyante administration. Applique tes soins à faire bénir le nom romain. Nous avons laissé aux Juifs un roi de leur race ; nous leur avons laissé leur temple, leurs lois, leur religion. C'est un peuple fier et brave ; il a des vagues hérétiques, et il s'en convient ; gouvernées-les avec sagesse, afin qu'ils te regardent comme un étranger qui les visite, et non comme un maître qui les tient sous le joug."

Je partis avec ma femme et mes scribes, arrivé au bourg de *Tres Tabernæ*, je rencontrai Tibère qui s'en revenait de la Pannonie. En reconnaissant la litière impériale, je descendis de la mienne, pour saluer César. Il avait comme à Brindes, un domination, et l'avait sans doute ; il me tendit la main avec bienveillance, et me dit : Pontius, sous avez un bon gouvernement : avez une main forte et une parole douce. Agissez pour la chose publique, selon votre bon sens, et n'oubliez pas l'éternelle maxime du peuple romain ;

Parcere subjectis et debellare superbos

Les augures étaient favorables, tu le vois.

J'arrivai à Jérusalem, je pris possession du prétoire avec solennité, j'ordonnai les préparatifs d'un festin splendide auquel j'invitai le Tétrarque de Judée, le pontife et les princes des prêtres. A l'heure fixée, aucun de mes convives ne parut : c'était un affront sanglant. Quelques jours après le Tétrarque daigna m'honorer de sa visite, il fut grave et dissimulé. Il prétendit que la religion leur défendait de s'assoir à nos tables et de faire des libations avec les gentils. Je crus devoir accepter gracieusement cette excuse ; mais dès ce jour, les vaincus se déclarèrent en hostilité avec les vainqueurs.

En ce temps-là, Jérusalem était la cité conquise la plus difficile à gouverner qui fût au monde ; le peuple était d'une telle turbulence que je m'attendais chaque jour à voir éclater une sédition. Je n'avais pour la réprimer qu'un centurion et une poignée de soldats. J'écrivis au préfet de Syrie de m'envoyer un renfort de troupes ; il me répondit qu'il en avait à peine assez pour lui. Ah ! c'est un malheur que l'empire soit si grand ; nous avons plus de conquête que de soldats.

Entre tous les bruits qui circulaient chaque jour autour de moi, j'en remarquai un qui me parut digne de je prêtai quelque attention. La rumeur publique et mes agens secrets disaient qu'un jeune homme avait paru en Galilée avec un charme onctueux de paroles et une noble austérité de mœurs, et qu'il s'en allait par la ville et les bords du lac prêchant une loi nouvelle au nom du Dieu qui l'avait envoyé. Je crus d'abord que cet homme avait l'intention d'amener le peuple contre nous, et que des discours préparaient la révolte. Mes craintes furent bientôt dissipées, Jésus le Nazaréen parlait plutôt en ami des Romains qu'en ami des Juifs. Un jour je passais en litière sur la grande place publique de Siloé ; il y avait un grand concours de peuple, et je remarquai au centre des groupes un jeune homme, le dos appuyé contre un arbre, qui parlait avec calme à la foule. On me dit que c'était Jésus ; je l'aurais deviné sans peine, tant il était différent des autres hommes qui l'écoutaient. Il paraissait âgé de trente ans ; ses cheveux et sa barbe, d'un blond de feu, dominant à sa figure dorée une teinte lumineuse. Je n'ai jamais vu un regard plus doux, une face plus serine ; quel contraste il faisait à côté de ses auditeurs aux barbes noires, au teint brun ? De peur de gêner par ma présence la liberté de sa parole, je continuai ma promenade et je fis signe à mon secrétaire de se mêler aux groupes et d'écouter. Mon secrétaire se nommait Manlius ; il était petit-fils de ce chef de conjurés qui rampait en Etrurie en attendant Catilina. Manlius habitait depuis long-temps la Judée ; il connaissait à fond la langue hébraïque ; il m'était dévoué, je pouvais me fier à lui. Rentré au prétoire, je trouvai Manlius qui me rapporte les paroles que Jésus avait prononcées à Siloé. Je n'ai jamais entendu au Portique, je n'ai jamais lu dans les livres des sages *quelque chose de comparable aux maximes qui étaient sorties aux oreilles de Manlius*. Un de ces Juifs rebelles qui abondent à Jérusalem, avait demandé à Jésus s'il fallait payer l'impôt à César, Jésus lui répondit : " *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu !*

De là vint cette grande liberté que je fis accorder au Nazaréen ; il était en mon pouvoir sans doute de le faire arrêter à son premier discours, de l'embarquer sur une galère et de l'envoyer dans le Pont ; mais j'aurais cru agir contre la justice et le bon sens romain. Cet homme n'était ni séditieux ni rebelle ; je le couvris. A son insu peut-être, de ma *protection* ; il put agir, parler, assembler le peuple, remplir toute une place de ses au-